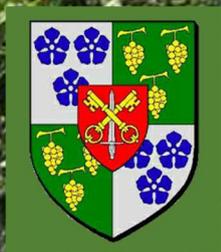


BERZE-LA-VILLE

BULLETIN N°49

Janvier 2023



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

Sommaire

Gardons le sourire !	pages 1 et 2
Équipe municipale	page 3
A l'école, une équipe qui accompagne les enfants	page 4
Finances, subventions versées	page 5
Travaux de l'école	page 6
Un nouvel équipement sportif à Berzé : un city stade	page 7
Éclairage public, un changement écologique et économique	page 8
Un nouveau véhicule électrique pour la commune	page 9
La Commune plante 44 arbres	page 10
Travaux	page 11
Notre école	pages 12 et 13
Bibliothèque	page 14
Sou des écoles	page 15
Les Amis du Vieux Berzé	pages 16 et 17
Club de l'amitié du Val lamartinien	page 18
Association Soirée Cartes et Jeux	page 18
Comité de jumelage	pages 19 et 20
L'Echo'Loc	page 21
Société de chasse	page 22
Mâcon Beaujolais agglomération	pages 23 et 24
Musival	page 25
Centre Communal d'Action Social	page 26
Une collecte de sang près de chez vous	page 27
Service de soins infirmiers à domicile	page 28
Résidence Autonomie de l'Eau Vive	page 29
L'ADMR... une communauté ?	Page 30
Berzé-la-Ville, une commune encore riche en chauves-souris	page 31
Les chauves-souris, des animaux étonnants mais encore méconnus	pages 32 et 33
Etat-Civil	pages 34 et 35
Artisan du toit devient MCZ Couverture zinguerie	page 36

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos ALERTES AGENDA

Gratuit
Anonyme
Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.
Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !

Gardons le sourire !

Chères habitantes, chers habitants,

la toile de fond qui a fait le contexte de cette année a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et ses conséquences économiques pour le monde entier. L'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

La pénurie de carburant et les hausses soudaines et exceptionnelles des coûts de l'énergie sont venues ternir cette fin d'année 2022 en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun de vous et dans la gestion de la Commune. Dans un contexte budgétaire déjà tendu, les prévisions des collectivités territoriales vont devoir être revues sur ce poste de fonctionnement avec une dépense parfois 3 à 4 fois supérieure à celle de l'an dernier.

Afin de limiter l'impact de cette crise sur notre budget tout en luttant contre le réchauffement climatique, nous avons dû prendre des décisions pour réduire notre consommation énergétique :

- remplacement de notre ancienne voiture diesel par un utilitaire électrique pour les services techniques ;
- optimisation de la régulation du chauffage de la mairie, de l'école et de la salle Simonet ;
- augmentation du temps de coupure nocturne de l'éclairage public en 2023.

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire.

Les travaux d'amélioration du confort thermique de l'école étaient une priorité. Nous pouvons aujourd'hui nous féliciter de leur achèvement en juillet dernier. Réalisés en plusieurs phases, ils ont permis aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal de bénéficier de la climatisation lors des épisodes de forte chaleur du printemps. Les différents points d'amélioration ont été présentés aux parents, élus et berzéens lors de l'inauguration du samedi 19 novembre dernier. Après une visite explicative, nous avons pu nous réunir autour d'un apéritif déjeunatoire pour un moment de convivialité et d'échanges.

Aidé par notre député, Benjamin Dirx, nous avons été parmi les premiers en Saône-et-Loire à nous inscrire dans le plan national « Du sport partout, pour tous, avec 5000 équipements complémentaires pour la France d'ici 2024 ». La commune a souhaité se doter d'un plateau multisports afin d'améliorer notablement les conditions de l'enseignement sportif pour notre école et développer la pratique sportive pour tous, et en particulier pour les adolescents. Cet équipement permettra de réaliser les séances sportives en extérieur pour les élèves dans un lieu dédié et équipé plutôt que dans la cour commune à l'école et à la mairie, trop petite et non prévue pour cela. Une convention d'utilisation précisant les créneaux d'utilisation a été signée avec l'école. En dehors de ces créneaux horaires, l'accès au plateau est libre. Ce terrain dédié à la pratique sportive dispose d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Il deviendra un lieu de convivialité où des manifestations sportives pourront être organisées. Nous prévoyons son inauguration au printemps 2023.



La commune est aussi ce lieu de partage et de convivialité que nous connaissons. En 2022, nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et de plaisir tels que :

- La rando du Sou des écoles le 15 mai ;
- La Kermesse et l'apéro concert du Sou des écoles le 11 juin ;
- Les puces des Amis du Vieux Berzé le 3 juillet ;
- La visite de nos amis italiens du Comité de Jumelage du 7 au 10 juillet ;
- Le festival du Val Lamartinien MUSIVAL du 14 au 18 septembre ;
- Le festival des solutions écologiques de l'Echo loc' les 24 et 25 septembre ;
- Le quarantième anniversaire des AVB du 15 au 23 octobre ;
- Le repas des aînés le 22 octobre ;
- L'inauguration des travaux de l'école le 19 novembre ;
- Le marché de Noël du Sou des écoles le 10 décembre.

Pour 2023 les chantiers suivants devraient se concrétiser :

- Le parking des Fours à Gypse. Nous avons obtenu les subventions du Département et de MBA. Les travaux seront engagés en début d'année.
- La finalisation de la restauration intérieure de l'église et de ses peintures murales. Nous avons déjà obtenu auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté une première subvention de 40%. Il nous reste à finaliser le dossier de subvention en faisant appel au Département, à l'Etat et à MBA.
- Une première phase de l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique au hameau de Marie avec le SYDESL en fin d'année.

Après 2 années d'annulation de la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire du fait des conditions sanitaires, c'est avec plaisir que le Conseil municipal et moi-même vous invitons à renouer avec cet événement qui se tiendra le **vendredi 20 janvier, 19h00 à la salle Simonet.**

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous dans notre commune trouvera le lieu de son épanouissement.

Comme l'a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. »

Alors, compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune ! Merci à vous pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année !

Éric FAURE, Maire

Directeur de publication : Éric FAURE

Ont participé à la rédaction : la municipalité, les responsables des associations, les partenaires

Mise en page : Mairie de Berzé la Ville

Crédit images : Mairie de Berzé-la-Ville et les associations



Équipe Municipale



Le Maire,
Éric FAURE

Titulaire au Conseil Communautaire Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA

Les adjoint(e)s :

1^{ère} adjointe : Sandrine HERNANDEZ

Finances et urbanisme.

Suppléante au conseil communautaire Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA



2^e adjoint : Gilles GALLAND

Voirie et bâtiments communaux

3^e adjointe : Blandine MORLAT

Vie scolaire et périscolaire, animation, enfance-jeunesse



Les conseiller(e)s :



François
BOUGET



Thomas
BURTIN



Christophe
CHANUT



Catherine
DITLECADET



Jordan
GUILLEMAUD



Orian
JACQUET



Christophe
JUVANON



Christine
LAPALUS



Paul-Antoine
MAUGUIN



Sophie
SALL

Florence Jaunard a démissionné pour raisons personnelles.
Nous la remercions pour son implication et son dévouement au sein de notre équipe.



A l'école : une équipe qui accompagne les enfants



Audrey PRABEL

Elle travaille aux côtés d'Iliona à la garderie quelques heures par semaine.



Huguette CARVALHO

Elle n'est plus à présenter, au quotidien avec les enfants de la maternelle.



Iliona PONCET

Elle accueille les enfants dès le matin au portail.
En classe, elle apporte de l'aide aux enseignantes.
Elle s'occupe également de la garderie.



Nadia RECCHIA
Elodie RIBEIRO

Notre tandem de la cantine.
Toujours pleines d'énergie !
Elodie aide aussi les enseignantes en classe les après-midis.



Finances

Situation au 12 décembre 2022

Dépenses de fonctionnement	385 215 €	Recettes de fonctionnement	519 352 €
Charges à caractère général	105 894 €	Atténuation des charges	8 478 €
Charges de personnel	228 439 €	Différence sur réalisations	6 191 €
Opération d'ordres	53 €	Produits de service	141 502 €
Cession d'immobilisations	6 791 €	Impôts et taxes	268 491 €
Autres charges de gestion courante	42 566 €	Dotations et participations	91 885 €
Charges financières	766 €	Autres produits de gestion courantes	2 €
Charges exceptionnelles	704 €	Produits exceptionnels	2 802 €
Dépenses d'investissement	288 947 €	Recettes d'investissement*	132 027 €
Plus ou moins-value cession d'immo	6 191 €	Opération d'ordre	6 791 €
Remboursement des emprunts	20 510 €	Dotations	43 740 €
Immobilisations corporelles	262 245 €	Subventions	80 926 €
		Frais d'insertion	569 €

*100 046 € de subventions à percevoir prochainement : 48 297 € pour les travaux de l'école
40 516 € pour le plateau multisports
11 233 € pour le véhicule électrique

Subventions versées

Coopérative scolaire	2 500,00 €
ADMR Aide à domicile	774,40 €
Musival	704,00 €
Ecole de musique AIDCA	770,00 €
Sou des Ecoles	300,00 €
Club de l'amitié du Val Lamartinien	100,00 €
Football Club de la Roche Vineuse	300,00 €
Association des grottes du Mâconnais-Clunysois	300,00 €
Société de chasse	220,00 €
Amis du Vieux Berzé	200,00 €
Comité de Jumelage	200,00 €
L'Echo'Loc	200,00 €
Soirée cartes et jeux	100,00 €
Don du sang	100,00 €
Prévention routière	70,00 €
DDEN Délégué Éducation Nationale	50,00 €
PEP 71	50,00 €
Association Eau Vive Animation	50,00 €

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE

S.A.R.L.
MERLE
sarljacquesmerle@orange.fr

71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr







Travaux de l'école

Comme nous l'avons déjà évoqué, les travaux d'amélioration du confort thermique de l'école étaient une priorité.

Nous pouvons aujourd'hui nous féliciter de leur achèvement en juillet dernier. Réalisés en plusieurs phases, ils ont permis aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal de bénéficier de la climatisation lors des épisodes de forte chaleur du printemps.

L'installation des brises soleil sur les façades Est et Ouest garantira à l'avenir un premier pallier de protection efficace contre la surchauffe. En ces temps incertains quant au coût de l'énergie, le changement des huisseries de la salle de motricité, aujourd'hui plus performantes, devrait permettre à la municipalité de faire quelques économies de chauffage cet hiver et d'améliorer également le confort des enfants dans cette salle qui rappelons-le sert à la sieste des plus petits, à la pratique sportive en intérieur ainsi qu'à la garderie, matin et soir.

Ainsi, nous avons pu présenter les différentes améliorations aux parents, élus et berzéens présents lors de l'inauguration du samedi 19 novembre dernier.

Après une visite commentée, nous avons pu nous réunir autour d'un apéritif déjeunatoire pour un moment de convivialité et d'échanges.

Les travaux en quelques chiffres :

- Coût total des travaux : 114 627 €
- Subvention DETR : 40 119 € soit 35 %
- Subvention Département : 25 000 € soit 21,8%
- Subvention MBA : 24 753 € soit 21,6 %
- Reste à charge pour la commune : 24 754 € soit 21,6 %.



Un nouvel équipement sportif à Berzé : un city stade

Avoir un équipement sportif et ludique à Berzé La Ville était un des projets de la Municipalité suite au travail de la commission Jeunesse/vie scolaire. La mise en place du dispositif « 5000 équipements sportifs pour la France 2024 » par l'Etat nous a permis de réaliser ce projet grâce à une subvention importante de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Après les travaux de terrassement qui ont eu lieu cet été, la société Agorespace a pu intervenir courant octobre pour installer notre nouvel équipement multisports comprenant des cages de foot, des mini-buts brésiliens (qui permettent de jouer dans le sens de la largeur du terrain), des panneaux de baskets, ainsi qu'une piste d'athlétisme extérieure. L'emplacement est également muni de filet permettant de jouer au volley et au badminton.

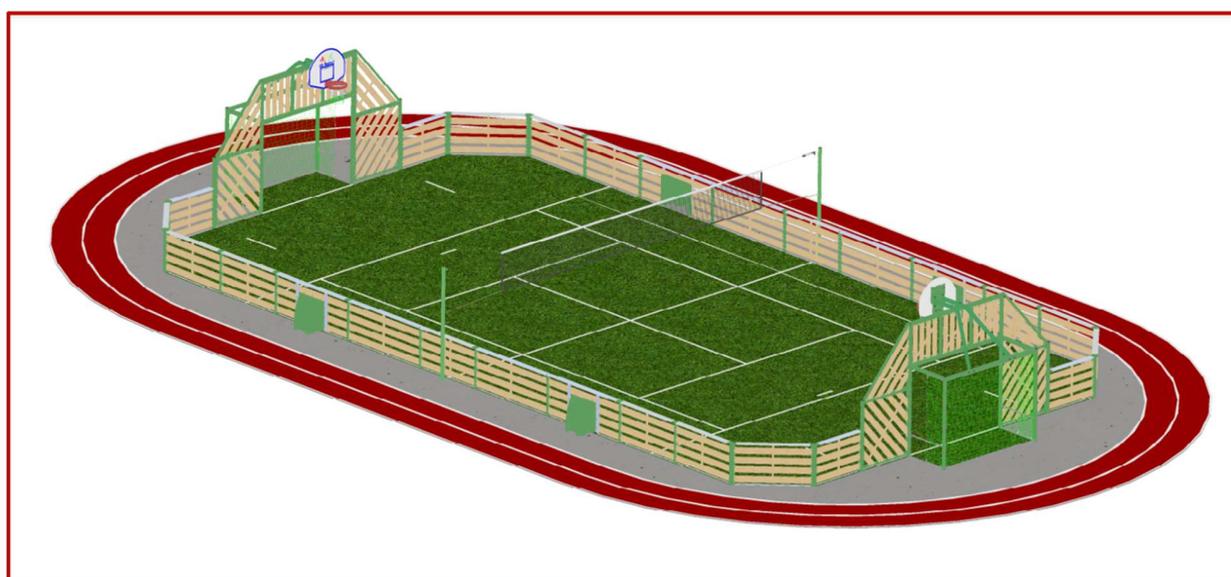
Une convention a été passée avec l'école permettant aux élèves de l'utiliser pour les créneaux sportifs scolaires.

Rappelons également que la commune avait acquis l'année dernière une table de ping-pong en béton qui sera installée dans le même périmètre afin de proposer une activité de jeu supplémentaire.

L'inauguration officielle se fera au printemps, saison plus propice à l'organisation d'un événement festif !

Quelques chiffres :

- Coût de l'équipement + panneau : 54 036 €
- Coût du terrassement : 22 757 €
- Subvention de L'Agence Nationale du Sport : 50 000 €
- Subvention Fond de concours MBA : 11 434 €
- Autofinancement de la commune : 15 358 € soit 20 % du coût total (les subventions ne pouvant dépasser 80 % du financement du projet).



Eclairage public, un changement écologique et économique



Actuellement, sur les 12 horloges commandant l'éclairage public à Berzé-la-Ville, celles du bourg coupent la lumière de minuit à 5 h 30, et celles des autres quartiers de 23 heures à 5 heures. Sollicité par le maire, le SYDESL (Syndicat départemental des énergies) lui a indiqué qu'une coupure supplémentaire d'une heure réduirait d'environ 10 % la facture d'électricité de l'éclairage public.

Au cours de sa séance du mardi 29 Novembre, le conseil a approuvé la proposition du maire d'avancer l'extinction des lampes à 21 heures dans le bourg comme dans les hameaux, et de les rallumer à 6 heures. Il n'y aura ainsi pas d'éclairage en été compte tenu de la longueur des jours. Le SYDESL effectuera les réglages d'horloges fin janvier ; le coût de l'opération est de 195 €.

Actuellement pour l'électricité, la commune bénéficie du tarif d'achat groupé du SYDESL. Afin d'en limiter l'augmentation, elle décide de revenir au tarif réglementé d'EDF, auquel elle est éligible (moins de 10 salariés, moins de 2 millions d'euros de budget). Par ailleurs, elle demandera début 2023 à bénéficier du filet de sécurité de l'État qui prévoit le remboursement de 70 % de l'augmentation des coûts énergétiques et alimentaires (cantine) pour les communes éligibles.

TECHBIKE71
VELO-VENTE-ATELIER

- VTT
- BMX
- ROUTE
- GRAVEL
- VTC
- ÉLECTRIQUE
- VTT
- ÉLECTRIQUE

**NOUVELLE ADRESSE
NOUVEAU
MAGASIN**

Vente - Réparation - Conseils - Location

112 ROUTE DE CLUNY - LA ROCHE VINEUSE
www.techbike71.fr - Tél : 03 85 51 64 72

gelin
entreprise

Entreprise générale de bâtiment et génie civil

ISO 9001 R BACC

Construction
Rénovation
Maintenance

Particuliers
Industriels
Viticulteurs
Pétroliers
Collectivités

68, rue de la Condemine - 71000 Varennes-lès-Mâcon
Tél. 03 85 34 70 00 - Fax 03 85 20 22 15
E-mail : contact@gelin-btp.fr - www.gelin-btp.fr



Un nouveau véhicule électrique pour la commune



Mardi 18 octobre, le Maire Éric Faure et Alexandre Dupasquier, agent technique, se sont rendus chez Nicolas Letourneau, devant son garage Renault sur la ZAC de Darèze à La Roche-Vineuse. Il s'agissait d'échanger le vieux Kangoo de la commune par un autre tout neuf et 100 % électrique. Pour le maire, cette opération illustre la démarche volontariste de la municipalité vers plus d'écologie. Celle-ci a largement profité des subventions attribuées : prime à la conversion et bonus écologique pour un total de 12 000 €, ainsi qu'un fonds de concours de Mâconnais Beaujolais Agglomération de 11 233 €. Le reste à charge pour la Commune est de 11 234 €.

GARAGE LETOURNEAU

*Zac En Dareze - 71960 La Roche Vineuse
03.85.51.66.20*

*Nos Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi :
7h30 -12h00 / 13h30 - 19h00
Le Samedi sur Rendez-vous*



¶



La commune plante 44 arbres



Pour son plan Environnement 2020-2030, le Département a mis en place le « chèque-arbre » qui soutient les projets de plantation portés par les communes. Celle de Berzé-la-Ville a décidé de reboiser deux parcelles : l'ancien terril des fours à gypse, avec 29 arbustes pour combler les manques des espèces mellifères plantées il y a 10 ans, et une parcelle en bas de la Roche Coche, défrichée de ses acacias en 2017, avec 15 arbres.

Lundi et mardi dernier, les écoliers de primaire des classes de Myriam Campant et Marlène Boyer se sont répartis sur les deux parcelles où les attendaient Alexandre et Romain, les agents techniques municipaux. Ils les ont aidés à mettre en terre 44 arbres : des chênes, hêtres, acacias, frênes et alisiers. Les enfants étaient très fiers d'améliorer ainsi leur environnement. Après déduction du « chèque-arbre » de 500 €, l'autofinancement communal est de 808 €.



Siège social : Route des Carrières
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE
Tél : 03.85.37.74.46
Mail : SLTS2@orange.fr

GENIE CIVIL
TRAVAUX SPECIAUX
MAÇONNERIE

Site Internet : www.slts-gc.com



Travaux

Cette année, les agents communaux ont utilisé 2 tonnes d'enrobé à froid pour colmater les nids de poule sur le réseau routier. Boucher les trous est important pour la préservation du patrimoine routier en empêchant l'eau de pénétrer sous le revêtement.



La reprise du marquage routier a aussi été fait par les agents, marquage de police (stop, cédez le passage aux Sauzets et au Perret) et de stationnements (Rue d'Ausonia et Vernay) à la fin du mois d'août.

Début juin, une partie du mur de clôture du parking du bourg est tombée dans un jardin privé. Ce mur étant propriété de la Commune, les agents ont remonté celui-ci à la fin du mois de juillet.



Restrictions d'eau

La sécheresse de l'été a nécessité de prendre un arrêté municipal limitant le puisage dans les sources et lavoirs communaux. Cette eau, si elle est propriété de tous et ne semble pas manquer, a pour vocation d'alimenter les cours d'eau de plaine (Fil, Petite Grosne, Saône). Sans cet apport, ces rivières souffrent en s'asséchant.

Propreté des chaussées suite aux orages

Comme tous les ans, à la suite de fortes précipitations, les rues de Berzé-la-Ville sont recouvertes de divers matériaux (graviers, pierres, boue) qui proviennent, pour la plupart, de terrains privés (cours, champs, vignes). Ainsi la circulation dans les rues à forte déclivité est rendue difficile. Il revient à chacun de s'assurer que ses matériaux ne se répandent pas inopinément sur le domaine public que les services doivent ensuite nettoyer pour assurer une circulation en toute sécurité.

Entretien des allées du cimetière



Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, plusieurs demi-journées de nettoyage manuel ont été réalisées par une équipe composée de bénévoles, des agents communaux et d'élus. Une solution pérenne est envisagée, il s'agirait notamment d'enherber les allées, afin de réduire les tâches d'entretien.



Notre école

L'école de Berzé-la-Ville accueille cette année 61 élèves répartis dans trois classes. C'est une école dynamique où les enseignants sont toujours à la recherche de projets fédérateurs qui accompagnent notamment les enfants dans leurs apprentissages et dans l'ouverture au patrimoine culturel et artistique français.

Les enseignants tenaient à remercier toutes les personnes qui nous accompagnent pour mener à bien toutes ces activités, qu'elles fassent partie ou non de l'équipe pédagogique de l'école.

Durant l'année 2022, la classe des CE2-CM1-CM2 a pu découvrir le milieu du théâtre et sa mise en scène grâce à l'encadrement d'une intervenante théâtre, Parelle Gervasoni, metteuse en scène de la troupe Pistë. Ce projet avait pour thème : « quelles sont les traces que nous pouvons laisser derrière nous pour les prochaines générations futures ? ».

L'aboutissement de ce projet a donné lieu à une représentation théâtrale devant les parents.



Répétitions et préparation de la salle pour la représentation théâtrale.

En juin 2022, la classe des maternelles a passé une journée à Edenwall et s'en est suivi une sortie à l'accrobranche de Lugny.

Les 3 classes ont pu également découvrir le métier d'apiculteur avec l'intervention d'Henri Mauguin qui a apporté à l'école un échantillon de ruche. Les élèves ont observé la vie dans la ruche et ils ont pu goûter 3 types de miel différents.

Les CE2-CM1-CM2, ont été invités à la cave de Prissé dans le cadre du projet vigneron. Au programme : découverte des terres viticoles, des différentes installations liées à la production du vin et sensibilisation au développement durable.

Le 4 juillet 2022, les élèves du CP au CM2 ont fait leur voyage de fin d'année à Bibracte. Ils ont pu visiter le site archéologique et participer à différents ateliers autour du métier de forgeron, du rôle de la céramique dans l'Antiquité et découvrir des ingrédients gaulois.





La fin d'année scolaire fut marquée par le départ de Sandrine RIGOLOTT partie en formation pour 2 années et par l'arrivée d'un nouvel enseignant en maternelle, Jules JUAN. Ainsi Marlène BOYER assure pour cette nouvelle année scolaire la fonction de directrice.

En septembre 2022, l'équipe enseignante a élaboré un projet danse intitulé « Le voyage au cœur de la danse » dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Ce programme sera encadré par monsieur Jacquet Lohan danseur et chorégraphe de la troupe Nahlo. Il interviendra dans les trois classes afin de faire découvrir aux élèves son métier et de les aider à développer leur aisance corporelle.

Les maternelles ont assisté le 20 octobre à un spectacle à Verzé intitulé « Dans les jupes de ma mère » de la compagnie Toutito Teatro. Cette représentation rentre dans le cadre d'un partenariat entre les écoles rurales du Val Lamartinien et le théâtre de Mâcon. Deux autres représentations auront lieu durant cette année scolaire.

Outre les projets pédagogiques, cette année 2022 aura été marquée par la réalisation de nombreux travaux d'isolation dans l'école, ce qui a permis d'améliorer grandement les conditions d'accueil et de travail des élèves et des enseignants. A ce titre, l'équipe pédagogique remercie vivement la commune pour toutes ces installations.

DELARCHE TP 

*Terrassement
Assainissement
Assainissement non collectif
VRD
Aménagement de cours*

**Route des Carrières
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE
Tel: 03.85.20.01.07
Mail : delarchetp@orange.fr**



Bibliothèque

La bibliothèque vous accueille toujours le samedi matin de 10h à 12h.

Vous pouvez y retrouver des ouvrages issus du fond de la commune mais également un grand nombre de documents prêtés par la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire avec laquelle nous avons un partenariat.

Cela permet de changer régulièrement une partie des livres et de vous proposer un choix plus important, en romans, livres enfants, documentaires, livres ados, etc.

Rappelons que vous pouvez également venir nous commander un ouvrage particulier qui nous parvient quelques semaines plus tard.

La Mairie accordant un budget annuel de 500 € à la Bibliothèque, nous avons également des nouveautés, réparties pour les différents publics. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Profitons de cette communication pour accueillir de façon officielle Fatima, qui a rejoint les rangs de nos dévoués bénévoles au sein de la bibliothèque.

Bon à savoir : Savez-vous que nous avons des écrivains à Berzé-la-Ville ?

Marie-Anne Gagnol qui n'est plus à présenter, mais également Cécile Durant, Guillaume Rosquin chacun avec leur style de littérature !

Nous vous invitons à venir découvrir leurs ouvrages à la bibliothèque.



La bibliothèque en quelques chiffres :

- Nombre de livres empruntés en 2022 : 2 562
- Nombre de lecteurs assidus : 55 plus les 65 enfants de l'école qui la fréquentent toutes les semaines !
- Nombre d'ouvrages disponibles sur place : 2 885



Sou des écoles

Bientôt 40 ans !

Le Sou des écoles de Berzé-la-Ville fêtera ses 40 ans fin 2023 !

40 années d'engagement de parents bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser des manifestations devenues de véritables rendez-vous : ventes, fête de Noël, randonnée, apéro-concert, kermesse... Vecteurs de convivialité et rassemblant toutes les générations, ces manifestations permettent de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires des enfants de l'école.

Après deux années scolaires et des activités affectées par le Covid, l'année 2021-2022 a permis de renouer avec les événements rassemblant les habitants venus de Berzé et au-delà, notamment avec la randonnée et la kermesse/apéro-concert.

Ceux-ci ont permis de participer au financement des sorties scolaires, à hauteur d'un peu plus de 2 000 € : une sortie Edenwall et accrobranche pour les maternelles ainsi qu'une journée à Bibracte pour les CE2-CM1-CM2.

Nous comptons sur vous pour les futures manifestations :

- Carnaval (avec vente de crêpes et bugnes) : 25 février
- Vente de pizzas : 31 mars
- Randonnée : 14 mai
- Kermesse suivie de l'apéro-concert : 10 juin

Parce que les sorties scolaires sont des moments enrichissants, formateurs, dont on se souvient parfois toute sa vie... Parce que ce sont des moments qui font grandir et découvrir le monde... Notre équipe est plus motivée que jamais !

Randonnée
kermesse
apéro-concert...

le Sou a eu le
plaisir de
pouvoir
rassembler à
nouveau petits
et grands en
2022 !



Les Amis du Vieux Berzé

L'année 2022 a été marquée non seulement par un retour à la normale mais aussi par de nouvelles initiatives et manifestations au bénéfice de la défense du patrimoine architectural et naturel de Berzé-la-Ville. Le point d'orgue de l'année aura été la célébration des 40 ans de l'association.

L'association compte à ce jour 103 adhérents. L'assemblée générale s'est tenue le 25 mars. Elle a été suivie d'une opération d'illumination-sonorisation du site des fours à gypse à laquelle toute la population était invitée. Une belle manière de célébrer ensemble l'arrivée du printemps.



Opération Illuminason

Pour la première fois un spectacle de théâtre a été donné, le 10 juin, sous l'espace des fours à gypse par la talentueuse troupe « Plaisir du théâtre » de Cluny. Il s'agissait de deux pièces de Georges Feydeau : « Hortense a dit je m'en fous » et « Léonie est en avance ». Cette représentation a été rendue possible, à cet endroit, grâce aux bâches latérales de protection financées par les Amis du Vieux Berzé.



Le spectacle



Le public

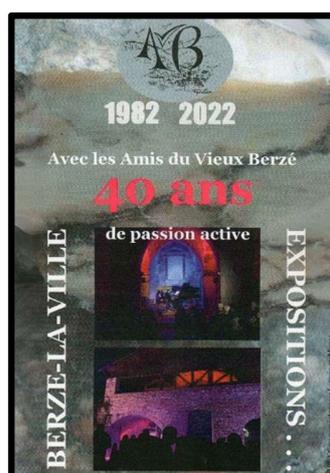
Les traditionnelles puces-brocante ont repris après 2 ans d'arrêt, le 3 juillet. Sans battre les records de fréquentation des années d'avant-covid, cette manifestation a connu cependant un beau succès.

Les Journées du Patrimoine à l'église paroissiale et aux fours à gypse ont vu de nombreux visiteurs se succéder les 17 et 18 septembre. A noter que le site des fours à gypse gagne d'année en année en notoriété auprès du public grâce à sa mise en valeur par les bénévoles des Amis du Vieux Berzé. Quant à l'église paroissiale, ses peintures murales anciennes et très originales sont en cours de restauration. Elles constituent une curiosité touristique supplémentaire en complément des célèbres fresques de la Chapelle aux Moines.

A noter également, même si cette manifestation n'entre pas directement dans l'activité des Amis du Vieux Berzé, le concert "Et Toque !" donné à l'église de Berzé-la-Ville le 14 septembre dans le cadre du jeune et prometteur festival Musival.



Enfin, le 15 octobre a été lancée la décade consacrée à la célébration des 40 ans des Amis du Vieux Berzé : production d'une affiche, d'une plaquette, exposition à l'église, à la salle Simonet et aux fours à gypse et conférence de la présidente d'honneur sur l'histoire du patrimoine de Berzé la Ville. Tout ceci a aussi été rendu possible grâce au soutien de la Municipalité et de nos sponsors privés que nous tenons ici à remercier. La plaquette du 40ème anniversaire retrace l'ensemble du travail réalisé à l'église, aux fours à gypse, sur le petit patrimoine et rappelle toutes les manifestations culturelles des Amis du Vieux Berzé et autres activités depuis 1982, permettant à la fois de réunir des fonds et de contribuer significativement à l'animation du village.



Ce patrimoine exceptionnel a fait l'objet d'un reportage de FR3 Bourgogne diffusé le 10 novembre 2022. Les Amis du Vieux Berzé sont donc repartis pour une nouvelle décennie d'activité au bénéfice du patrimoine de Berzé. Comme toute association, elle a besoin d'adhérents et de bénévoles pour atteindre ses buts. C'est avec plaisir qu'elle accueillera celles et ceux qui souhaitent œuvrer au bénéfice d'un patrimoine naturel et architectural que tout le monde s'accorde à reconnaître comme exceptionnel mais qui demeure fragile. Tout sur les activités des Amis du Vieux Berzé et le patrimoine de Berzé-La-Ville sur le site <https://amisvieuxberze71.org/>

Véronique AURAY
Votre Fleuriste

27 route de Cluny
71960 LA ROCHE-VINEUSE

Paiement CB par
Livraisons assurées

Interflora

03 85 37 77 17
06 83 55 61 20

vero.auray@hotmail.fr

Marbrerie Ancelle

27, chemin de la Terre au Cluseau
71960 Prissé
Tél: 03 85 37 60 50

eur.ancelle@orange.fr

<https://marbrerie-ancelle.com/>



Club de l'Amitié du Val Lamartinien

Cette association est ouverte à tous.

Les membres se réunissent le deuxième et quatrième mardi de chaque mois de 14h00 à 18h00, sauf en juillet et août. Les nouveaux membres seront les bienvenus.



Les membres se réunissent dans une ambiance conviviale pour discuter, jouer à la belote, au tarot, et à des jeux de société : Triomino, Rummikub, Nain jaune, Scrabble. Un goûter est servi à 16h00. On y fête aussi les anniversaires. Deux fois par an nous proposons une sortie au restaurant. Si cela se présente nous allons aussi à un spectacle.

La Présidente vous souhaite une bonne année 2023 et la bienvenue aux nouveaux adhérents.



Association Soirée Cartes et Jeux

L'association soirée cartes et jeux, sous la présidence de Marc TRELAT, a repris ses activités début octobre 2022.

Nous comptons environ 25 adhérents amateurs de jeux de tarot et divers jeux de société.

Lors de nos retrouvailles le 5 octobre 2022, nous avons décidé de nous réunir désormais le mercredi après-midi de 14h à 18h tous les 15 jours, salle Simonet.

En cours d'année, nous organisons également un repas au restaurant, un pique-nique, la galette des rois ...

Les amateurs de cartes et jeux de société sont les bienvenus.



Comité de Jumelage

Après deux années de sommeil, notre comité a pu enfin «se rouvrir au monde »

Nous avons eu de fructueux échanges avec les jumelages de La Roche Vineuse et de Charnay-lès-Mâcon à l'initiative de Philippe Mayaud président de la Maison de l'Europe à Cluny.

Enfin la préparation et la réussite de notre nuit de la Befana le 7 mai 2022, a vraiment été le signal du redémarrage de notre activité. Merci à tous les bénévoles qui ont permis cette soirée, merci à Jean-Michel Caputo de l'avoir si bien animée, merci à Sologny de nous avoir accueillis.



Après ce moment fort, bien peu de temps nous restait pour organiser la venue de nos amis italiens du 7 au 10 juillet 2022.

10 juillet après la cérémonie officielle sous les fours



Nous l'avons fait, et nous avons pu héberger tout le monde lors de cet échange grâce au renfort d'amis non berzéens. Grand merci à eux.

Notre programme d'accueil a été, comme d'habitude, axé sur un équilibre entre découverte du patrimoine (lieux du jumelage, caveau Chêne, Parc des Oiseaux, Château de Fléchères), et repas partagés tant dans les familles qu'au restaurant.



Pique-nique au Parc des oiseaux



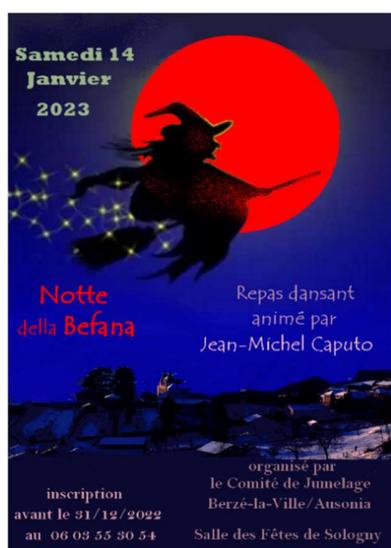
Et nous avons fini en beauté, sous la charpente des fours à gypse, par un grand barbecue.



Quel chaleureux symbole !

Notre Assemblée Générale du 18 novembre a confirmé ce redémarrage.

- En validant la date du **14 janvier 2023** pour notre prochaine nuit de la Befana.
- En actant le principe de la mise en place d'un cours d'italien à Berzé Dans les mois à venir (Suivez-nous sur Panneau Pocket).



Rejoignez-nous à notre nuit de la Befana !
...et au Comité de Jumelage
si l'amitié entre les peuples
vous tient à cœur.

Réservation 06 03 55 30 54

associationberzelaville@gmail.com

La présidente
Gil Charnay



L'Écho Loc'

En cette deuxième année d'existence l'Écho Loc' continue à germer et à grandir.

Nous étions très heureux de vous accueillir aussi nombreux lors de notre vente de plants de légumes et de fleurs le dimanche 8 mai.

Tous vos retours nous ont confortés à réitérer cette opération en 2023. Elle devrait avoir lieu samedi 29 avril. Nous projetons d'ailleurs d'en profiter pour organiser de nouvelles animations autour de cet événement !

En ce qui concerne les nouveautés dans le jardin : nous avons pu installer le système d'irrigation juste avant les grosses chaleurs ce qui nous a permis de continuer à cultiver et à partager les fruits et légumes du potager tout au long de l'été.

Nous avons aussi proposé un atelier de bricolage coopératif à partir de palettes. Cela nous a permis de créer des décorations et du mobilier de jardin afin de vous accueillir encore plus confortablement !

Pour la 2ème édition des Journées d'Écho Vertes nous avons une nouvelle fois proposé des animations ludiques et créatives, un petit marché de producteurs et d'artisans, une ferme pédagogique et même une friperie !

Avec la grisaille et la pluie, vous avez été moins nombreux à nous rendre visite qu'en 2021, nous avons donc pris bonne note de commander le soleil et quelques nouveautés pour l'année prochaine !

Enfin le 31 octobre dernier nous avons eu la visite de France 3 qui a souhaité mettre à l'honneur le village et son jardin partagé dans l'émission « Rendez-vous chez vous ».

En ce qui concerne l'année 2023, nous devrions enfin pouvoir installer la cabane, continuer à cultiver notre jardin avec de nouvelles expériences de culture et bien plus encore.

Nb : Avoir la main verte n'est pas indispensable pour nous rejoindre.

L'Écho Loc' c'est aussi du lien social, de la joie de vivre et des moments simples de partage et de convivialité, alors n'hésitez pas passer !

Toute l'équipe d'Écho Loc'

Si vous souhaitez adhérer à l'association vous pouvez nous contacter par mail à : lecho.loc@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram



Société de chasse

Tous les chasseurs étaient heureux de se retrouver pour l'Assemblée Générale. 20 personnes présentes sur 29 adhérents. L'ouverture de la chasse sur la commune était fixée pour le 9 octobre 2022.

Des modifications au sein du bureau s'opèrent normalement. Robert GOBET a décidé de laisser sa place après avoir tenu les comptes pendant plusieurs années.

Nous le remercions pour le travail fourni et la bonne tenue des comptes de la société.

Fabrice PERROD, nouvel habitant de la commune, prendra sa succession après avoir rempli toutes les formalités nécessaires.

Un jeune chasseur de la commune a rejoint notre équipe. Thibault DANIEL a obtenu son permis de chasse, nous lui souhaitons une bonne intégration.

La fermeture du petit gibier se fera le 31 décembre. Des battues aux chevreuils auront lieu les dimanches matin à compter du 27 novembre 2022 et ce jusqu'au 28 février 2023 si le plan de chasse n'est pas réalisé. Les battues aux sangliers auront lieu les après-midis si présence d'animaux : le weekend et les jours fériés, (si dégâts importants, exceptionnellement la semaine).

La fermeture de la chasse est fixée le 28 février 2023.

Les dates et périodes de chasse sont pratiquement identiques d'une année sur l'autre.

Nous nous efforçons de mettre des pancartes lors des battues afin d'informer les promeneurs. Pour votre sécurité et ma responsabilité, veuillez les respecter en les laissant en place. Lors des battues, la majorité des postes de tirs se trouvent sur des propriétés privées. Dans certains endroits, les chasseurs postés sont placés dos aux maisons et aux routes afin d'éviter tout tir dans leur direction.

Les accidents sont imprévisibles, ne les provoquons pas.

La battue par elle-même dure au maximum une demi-journée et dans un périmètre restreint. Il reste donc à tous nos promeneurs une grande partie de la commune pour profiter de la nature.

Merci de respecter les propriétés privées. La période de chasse dure au maximum 5 mois et pas tous les jours. Nous, chasseurs, dans le respect des lois en vigueur, essayons de passer inaperçus afin d'éviter tous conflits, toutes agressions aussi bien verbales que morales. Les médias malheureusement ne jouent pas en notre faveur. Ils nuisent à notre passion.

Je vous rappelle que les chasseurs sont locataires des terrains communaux et le droit de chasse leur est donné par les propriétaires pour protéger leur culture. Nous sommes soumis aux règlements fixés par la préfecture pour les périodes de chasse, les espèces chassées et les prélèvements. Nous ne sommes par conséquent pas libres de nos mouvements comme certaines autres associations.

A tous les utilisateurs de la nature, je vous demanderai d'être prudents et de se respecter les uns envers les autres. Parfois un petit bonjour entraîne une conversation, un échange. Les relations humaines font partie de notre culture.

De la prudence également face à la suspicion grandissante de la présence du lynx.

Ne laissez pas vos animaux domestiques en divagation. Les chiens doivent être tenus en laisse (ou à portée de voix).

Le loup également s'approche, il est présent dans le clunyois.

Au moment où j'écris cet article, et pour mettre fin à des altercations, les tirs du dimanche matin se feront plus rares à partir du 27 novembre (date de la première battue au chevreuil) : les lâchers de gibiers seront terminés.

Le Président de chasse.

Joël GOBET.



Mâcon Beaujolais Agglomération

TRI DES PAPIERS ET EMBALLAGES

En 2023, c'est tous dans le bac jaune !

Trier est un geste essentiel à la préservation des ressources et de l'environnement. Il est la première étape de la chaîne de recyclage de matériaux qui permet leur valorisation.

Dès le 1^{er} janvier 2023, le tri est simplifié. À partir de cette date, tous les emballages et papiers sont rassemblés dans les bacs ou colonnes jaunes (les bleus disparaissent). Des consignes de tri plus simples, ce sont moins d'hésitations et moins d'erreurs.

En plus, la famille s'agrandit ! Les barquettes en plastique ou polystyrène, les films plastiques, les tubes de dentifrice, les paquets de café, les pots de yaourt... rejoignent en 2023, les bacs jaunes avec les conserves en métal, les briques de jus de fruits ou de lait et les flacons de shampoing etc... **sans exception** et ce, sur l'ensemble du pays pour développer massivement les filières de recyclages et uniformiser les consignes. Ces emballages désormais à trier représentaient jusqu'alors 11% du volume de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'un habitant de MBA. En intégrant rapidement ces nouvelles consignes, vous réduirez le volume de vos déchets à incinérer ou à enfouir et agirez pour la préservation des ressources.

Les emballages en verre se déposent toujours dans les colonnes vertes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut 49 barquettes en plastique pour faire un arrosoir, 6 briques de jus de fruits pour faire 1 rouleau de papier toilette, 20 bouteilles d'eau pour faire un oreiller.

Pour plus d'infos sur les consignes : www.mb-agglo.com



GRAND CYCLE DE L'EAU

Ne jetez pas « Tout à l'égout »

L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. MAIS CE N'EST PAS LE CAS !

Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) non seulement ne sont pas traités par la station d'épuration, mais ils sont susceptibles d'**intoxiquer les algues et bactéries** qui la font fonctionner, réduisant ainsi son efficacité. Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux d'eaux usées et peuvent être à l'origine d'accidents graves. Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, ou résidus divers jetés dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites qui se bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. En cas d'orage et d'accumulation d'eau, ces produits finissent par être rejetés et viennent polluer les milieux aquatiques. **Les lingettes**, comme les autres objets difficilement solubles ou biodégradables : **sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus**, etc. posent de multiples problèmes. Ils peuvent obstruer des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; causer des pannes des pompes et des organes mobiles. Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être :

- Évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques,
- Rapportés dans une déchèterie pour les déchets dangereux, les solvants, les peintures... ou dans une filière spécialisée comme pour les médicaments...

LES LIGNES PERI-URBAINES

4 nouvelles lignes relient les communes de l'agglomération

L'offre de transport public s'enrichit à compter du lundi 19 décembre 2022.

4 nouvelles lignes, dites périurbaines, viennent compléter l'offre du réseau actuel. Il s'agit d'une expérimentation de 18 mois lancée par Mâconnais Beaujolais Agglomération, visant à proposer une solution alternative à la voiture pour les habitants des communes éloignées de l'agglomération de Mâcon.

Seront notamment desservies :

- les communes de La Salle, Senozan, Saint-Martin-Belle-Roche et Sancé par la ligne P1 ;
- Laizé, Blany, Hurigny, Flacé par la ligne P2 ;
- Azé, Igé, Verzé, La Roche-Vineuse, Prissé, Davayé et Charnay-lès-Mâcon par la ligne P3 ;
- Romanèche-Thorins, Saint-Symphorien-d'Ancelles, La Chapelle-de-Guinchay, Crêches-sur-Saône et Varennes-lès-Mâcon par la ligne P4.

Les bus, d'une capacité de 30 places, effectueront 3 allers-retours quotidiens du lundi au samedi à l'arrivée ou au départ de la gare SNCF de Mâcon-ville.

Coût du trajet : 1,30€ avec la possibilité d'utiliser un bus Tréma en correspondance.

Les horaires sont consultables sur le site www.trema-bus.fr et à l'Espace Tréma – 9 rue Mathieu à Mâcon.



MUSIVAL

En septembre, notre village a accueilli deux manifestations du festival musical du Val lamartinien. Cet événement valorise notre patrimoine local en organisant des concerts de hautes qualités et originalité.

Pour sa 4^e édition, Musival a multiplié les surprises avec notamment un duo baroque mariant accordéon et viole de gambe ou encore une performance de percussions. Il nous a aussi donné l'opportunité d'entendre deux stars internationales : Maria Bayo, l'une des plus grandes sopranos d'Espagne, et le maître de l'improvisation Richard Galliano.

Vivement l'édition prochaine !

En attendant, retrouvez Musival et ses artistes dans le cadre de la saison 2023 du Théâtre, Scène Nationale de Mâcon lors du week-end « Fortissimot » les 3 et 4 mars 2023.

billetterie@theatre-macon.com



Photo © Patricia Dietzi | Musival 2022

**SARL
MARTINOT
& FILS**

P

TRANSPORT
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Tél. : 06 13 61 17 36

PLATRERIE PEINTURE
SABLAGE
PEINTURE INDUSTRIELLE

DUPONT S.A.S.
Franck - Benoit

71960 La Roche Vineuse
Tél : 03 85 35 74 88
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : dupont.sas@orange.fr Site : www.franck-dupont.com



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (centre communal d'action sociale) a pour vocation de soutenir celles et ceux qui sont en difficulté, d'accompagner les personnes âgées et donc maintenir un lien social sur le territoire de notre commune.

De la naissance jusqu'à l'âge où la main tendue prend tout son sens, le CCAS contribue à renforcer ce qui unit chacun d'entre nous : notre part d'humanité.

En cette période où l'optimisme ne semble pas être de mise, nous nous devons de prêter attention aux autres.

Il ne tient qu'à nous de porter un regard différent sur le monde. Merci à tous les membres du CCAS de faire ce pas et de s'investir pour les plus fragiles.



Les paniers en préparation

Cette année, ce sont 9 bons cadeaux de 30 euros qui ont été offerts pour les nouveau-nés, 24 paniers individuels et 10 paniers gourmands couples qui ont été distribués pour nos aînés qui n'ont pu participer au repas partagé le 22 octobre à l'Héritage.



N'hésitez pas à faire appel aux membres du CCAS et du conseil municipal en cas de besoin.

pétavit

Agence La Roche Vineuse
« Le Verdier »
71960 La Roche Vineuse
Tél. 03 85 36 68 88
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES
POMPAGE - GENIE CIVIL HYDRAULIQUE

SUPER Prissé

L'excellence de nos terroirs
pour VOUS

www.superu-prisse.com



Une collecte de sang près de chez vous

Habitants des communes du Val Lamartinien, vous avez vraiment la possibilité de venir donner votre sang sans avoir à faire de longs déplacements.

Dans ce secteur l'Amicale pour le don de sang bénévole organise avec le concours de l'Établissement Français du Sang 6 collectes par an. Grâce aux municipalités qui mettent leurs salles à sa disposition, elle peut ainsi aller au plus près des donateurs. Voici le calendrier des collectes établi jusqu'à la fin de l'année 2023 :

- mercredi 22 février 2023 de 8h30 à 12h30 à Igé
- mercredi 26 avril de 8h30 à 12h30 à Verzé
- mercredi 21 juin de 8h30 à 12h30 à Bussières
- mercredi 23 août de 8h30 à 12h30 à Pierreclos
- mercredi 18 octobre de 14h30 à 18h30 à Prissé
- lundi 18 décembre de 14h30 à 18h30 à La Roche-Vineuse

Dans les jours qui précèdent chaque collecte prenez simplement rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr et choisissez votre créneau horaire.

Si vous venez sans rendez-vous, vous serez aussi accueillis, en fonction de l'affluence sur la collecte. Et toujours grâce aux municipalités qui nous apportent une aide financière, vous bénéficierez après votre don d'une collation de très bonne qualité.

Alors, vous êtes prêts pour ce geste citoyen, cet acte de civisme ? Nous vous attendons !

Gérard COULON, Président de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles du Val Lamartinien



Philippe JOSEPH
Portable : 06 03 07 26 12
Fixe : 03 85 33 86 44
Fax : 09 70 29 83 36
Email : philippe.joseph@joc-ingenieri
En Gévy
71960 SOLOGNY



Dégustation, vente de bouteilles,

- Saint-Véran
- Mâcon La Roche Vineuse blanc
- Mâcon Milly Lamartine blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Mâcon La Roche Vineuse Rouge
- Mâcon Rosé
- Crémant de Bourgogne

Père et Fils
Vignerons Indépendants



Caveau : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine
71960 BERZE LA VILLE
☎ : 03.85.37.65.90

Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE
☎ : 03.85.37.65.30 - ☎ : 03.85.37.75.39
E-mail : domainechene@orange.fr
Sur rendez-vous pour groupes et visites.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum. Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches sur Saône ...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

Contact pour plus de renseignements :

Amandine LAPALUS

Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne

71 680 CRECHES-SUR-SAONE

03.85.37.46.31

ssiad.creches@fede71.admr.org



ASSOCIATION ADMR DU SSIAD DU MACONNAIS SUD

Maison de Santé - 50, rue de la Brancionne – 71680 CRECHES SUR SAONE – tél : 03.85.37.46.31
adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de
l'agrément qualité délivré par le

Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD



Résidence Autonomie de l'Eau Vive

Syndicat Intercommunal de l'Eau Vive

629 Route du Hameau de l'Eau Vive

71960 LA ROCHE VINEUSE

Tel : 03 85 36 63 40

Mail : accueil@ra-eauvive.fr

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche-vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...)

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Etablissement non médicalisé.

Des services sont à la disposition des résidents.

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- Aide aux Courses
- Coiffeur

Les animations.

Loto, Gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Tarifs au 1 janvier 2022

Redevance par mois :

- T 1 = 489 €
- T 2 = 579 €
- T 3 = 649 €



Repas : 358 € pour 30 repas pris dans le mois.



L'ADMR ... une communauté ?

« Définition de communauté : groupe social dont les membres ont des intérêts communs ... »

Les nouveaux locaux de l'association ont été inaugurés le 12 octobre 2022. Leurs implantations au 43, route de CLUNY, au cœur du village de La Roche-Vineuse est un véritable atout pour proposer aux salariées une proximité d'accès. Cette réalisation est le résultat d'un partenariat entre la commune de la Roche Vineuse, propriétaire des lieux, et l'Association ADMR. Le contrat établi est la rénovation des locaux contre un loyer modéré. Ce lieu permet d'organiser l'activité de l'Association. Depuis, ses origines, l'ADMR s'est fixée pour mission de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre à domicile en leur apportant des services adaptés à leurs besoins.

La tâche est ambitieuse, exigeante mais tellement riche d'humanité ! Nous sommes reconnaissants aux personnes accompagnées et à leurs familles de nous conserver leur confiance malgré, parfois, une réponse à leurs demandes que nous aimerions plus « abouties » mais... le contexte social, peu favorable au recrutement complexifie les organisations.

Une quinzaine de salariées interviennent avec professionnalisme, contraintes par les horaires, les déplacements et les perpétuelles modifications de plannings ... Leurs interventions sont variées : aides aux soins d'hygiène, aux repas, à la gestion de la maison ... courses ... mais aussi aides aux jeunes parents, gardes d'enfants ... Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans un processus de formation. Une récente revalorisation salariale considère de manière conséquente la durée d'exercice dans la branche et les diplômes.

L'interface entre les usagers et l'Association est assurée par les « correspondants dossiers ». Ils assument le premier contact avec les futurs bénéficiaires de leurs communes, pour identifier leurs besoins et formaliser le contrat. De plus, ils restent les interlocuteurs privilégiés tout au long de l'accompagnement. Leur proximité avec les personnes visitées, leurs connaissances des « milieux » sont précieuses. Nous savons que la confiance que nous accordent les personnes en dépend ...

La spécificité de l'ADMR est l'intégration de bénévoles dans l'organisation. Outre l'utilité et l'envie de trouver du « sens à son quotidien », le bénévolat est l'occasion de « belles rencontres » et une possibilité de « développement personnel ». Les champs d'intervention sont multiples : accueil téléphonique, gestions diverses (reprographie, gestion de matériel, logistique ...)

L'ADMR est bien une « communauté » au niveau local, elle est un acteur de l'économie solidaire « L'humain étant au cœur de l'action » et de l'économie sociale du fait de la création d'emplois ... L'efficacité, l'harmonie et les relations que les personnes accompagnées, les salariés, les correspondants dossiers, les bénévoles ... essaient de développer, résultent d'un accord de pensées, de valeurs et de volontés ...

L'ASSOCIATION RECRUTE DES SALARIE(E)S ET DES BENEVOLES, CONTACTEZ-NOUS !



ADMR DE LA ROCHE-VINEUSE

43 route de Cluny | 71960 LA ROCHE-VINEUSE
Tel : 03 85 37 77 11 | info.larochevineuse@admr.org



Berzé-la-Ville, une commune encore riche en chauves-souris

L'extrême nord-ouest de Berzé-La-Ville (au-dessus des hameaux : Le Vernay, Les Chardignys et Le Perret) est inclus dans un site Natura 2000 du fait de sa proximité avec le tunnel du Bois-Clair, favorable aux chauves-souris.

Les projets comme le retournement de prairie ou l'arrachage de haies sont donc soumis à une évaluation des incidences.



Les cavités communales naturelles (Grotte des Furtins) et artificielles (carrières de gypse, fours à plâtre) sont autant de sites favorables à l'accueil des chauves-souris.

La présence d'arbres, de haies et de coteaux boisés ainsi que les prairies et pâturages permettent le déplacement et l'alimentation de ces espèces.

Des comptages réguliers, effectués par le Groupe Chiroptères Bourgogne permettent de suivre l'évolution des populations de chauves-souris.



Chacun peut participer à la sauvegarde de ces espèces en maintenant des accès aux combles et aux caves, en préservant la tranquillité de leurs gîtes, en posant des gîtes à chauves-souris, en entretenant et en restaurant des haies champêtres, des vergers et des mares...



LA REVUE DU **vin** DE FRANCE 2021

CAVE DE L'ANNÉE

CAVEAU DE PRISSÉ 03 85 37 64 89

TERRES-SECRETES.COM

SAINT-VÉRAN
APPELLATION SAINT-VÉRAN CONTRÔLÉE
Croix de Montceau

GRAND VIN DE BOURGOGNE
PRODIGE & LA PRODUITE PAR SOCIÉTÉ DES TERRES SECRÈTES

TERRES SECRÈTES
Depuis 1928

VIGNERONS ENGAGÉS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, SACHEZ APPRÉCIER AVEC MODÉRATION



Les chauves-souris, des animaux étonnants mais encore méconnus

Les chauves-souris, ou chiroptères sont les seuls mammifères qui volent. Elles possèdent des ailes membraneuses, sans poil, dont les os correspondent en fait à ceux de nos mains (l'étymologie de chiroptère est *chiro* « main » et *ptère* « aile »). Cela leur permet un vol beaucoup plus précis, agile et acrobatique que celui des oiseaux.

Espèces nocturnes et insectivores, elles se repèrent et chassent à l'aide d'un système d'ultrasons extrêmement précis : l'écholocation, semblable aux sonars.



En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes variés tels que les moustiques et papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures (pyrale du maïs), des arbres fruitiers (carpocapse, pyrales) ou de la vigne (tordeuses, drosophiles, vers de la grappe) ...

Ce sont donc des auxiliaires précieux !

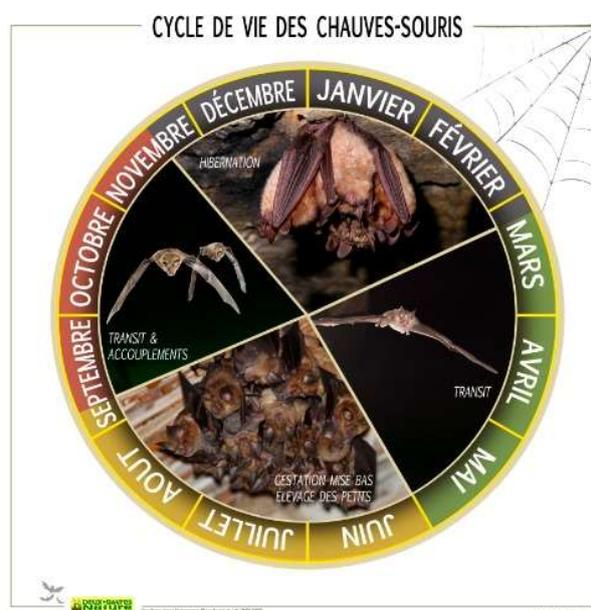
Les chauves-souris sont actives de mars à octobre, ce qui correspond à la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent.

Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres : arbres creux, ponts, combles... Les mâles vivent généralement en solitaire.

A partir du mois de mai les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l'année. Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d'août.

Durant l'automne, mâles et femelles se regroupent pour l'accouplement et constituent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne hivernal.

Dès les premiers froids de l'hiver, certaines chauves-souris gagnent des sites souterrains tranquilles offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures). Elles y séjourneront jusqu'au printemps en hibernation. D'autres passeront l'hiver dans des cavités d'arbres.





Les chiroptères se sont raréfiés et continuent à régresser. Aujourd'hui, c'est une grande chance d'avoir des chauves-souris chez soi ! Peut-être en avez-vous dans votre cave ou au grenier ?

De multiples facteurs menacent leurs populations :

- la disparition ou la modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, fermeture de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, l'éclairage des monuments...
- la transformation de leur domaine vital (routes de vol et terrains de chasse) : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau...
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction,
- l'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides...
- la prédation par le chat domestique, le développement éolien...

Toutes les espèces de chauves-souris et leurs habitats sont donc protégés par la loi.

Pour aller plus loin :

<http://grosne-clunisois.n2000.fr/>

https://ressources.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers_pdf/3-ressources/1-publications/10-plaquettes_din-formations/plaquette_chauve-souris_2020.pdf

<http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-accueillir-les-chauves-souris-31.html>



Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires
Chauffage central
Énergies renouvelables
Couverture
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES

PETEUIL Lou née le 23/09/22
SALANSONNET Zoé et Hyppolite, nés le 15



Auguste JEANDIN
né le 29 avril



Lanah HOUGH
née le 22 juin



Charles ANGIER de LOHÉAC
né le 29 octobre



Ellie MARTINOT MAUGUIN
née le 24 décembre 2021



Albane MAILLARD
née le 21 mai



Chloé FÈVRE
née le 24 mai



MARIAGES



MAUGUIN Rémi et LAROCLETTE Jennifer
le 4 juin 2022.



NAJEAN Louis et WUNDERLICH Luana
le 16 juillet 2022.

BAPTEMES REPUBLICAIN



Tessa MAUGUIN
le 30 juillet 2022



Louisa BARALY
le 30 juillet 2022

DECES

- LOUBATIÈRE Fabrice décédé le 27 mars 2022
- BAR Jean décédé le 20 mai 2022

TRANSCRIPTIONS DE DECES

- BOURGEOIS Serge décédé le 27 janvier 2022 à VEROSVRES



Artisan du toit devient MCZ Couverture zinguerie

Pascal DESPLANCHES artisan de père en fils depuis 1963 sur les communes de Berzé-la-Ville et Sologny, cesse son activité de couverture zinguerie le 31 décembre 2022.

Cette cessation d'activité constitue pour Florent MORIZET, jeune originaire de Milly-Lamartine et habitant de Berzé La Ville, l'opportunité de s'installer à Sologny à compter du 1^{er} janvier 2023 sous le nom de MCZ couverture zinguerie.

Encouragé et épaulé par Pascal DESPLANCHES, Florent MORIZET aura à cœur de mettre son professionnalisme et ses 12 ans d'expérience au service de sa future clientèle.

Pascal DESPLANCHES lui souhaite beaucoup de réussite et remercie l'ensemble de sa clientèle pour la fidélité et la confiance témoignée tout au long de sa carrière.



PARTNER
≡ informatique ≡



VIE PRATIQUE

Secrétariat de mairie

2 rue des Écoles - 71960 BERZE-LA-VILLE

03 85 37 71 10 / mairie@berzelaville.fr

Ouverture du secrétariat de mairie

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Permanence du Maire

le samedi de 9h00 à 10h30

Pour toute urgence à signaler à la mairie en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le 06 15 79 12 54.

Cantine scolaire

03 85 37 71 55

cantine@berzelaville.fr

Numéros utiles

Gendarmerie	17 ou 03 85 22 97 10	ENEDIS (électricité)	09 72 67 50 71
SAMU Urgences	15 ou 112 114 par texto	GRDF (gaz de ville)	0 810 433 071
Pompiers	18	SUEZ (eau potable)	09 77 40 11 27
Enfance en danger	119	Micro crèche La Roche Vineuse	03 85 35 00 80
Cabinet infirmier	03 85 37 74 02	ADMR	03 85 37 77 11
Docteur Faure	03 85 37 74 02	Assistante sociale (Département)	03 85 21 65 00
Prévention du suicide	31 14 ou 3114.fr	Ensemble paroissial	03 85 37 77 11

Services MBA

Déchetterie	03 85 38 44 39	Environnement@mb-agglo.com	
Assainissement collectif	03 85 20 97 57	Assainissement non collectif	03 85 20 97 55
Petite enfance	03 85 35 25 00	Petiteenfance@mb-agglo.com	
Réseau VIF	07 56 05 80 08		

Informations pratiques

Le ramassage des ordures ménagères se fait chaque vendredi matin à partir de 5h30. Lors de jours fériés le calendrier modifié est disponible sur le site internet de la mairie.

MBA assure 2 fois par an une collecte des encombrants. Ce service est réservé aux personnes ayant des difficultés pour se rendre dans les déchetteries (personnes âgées ou à mobilité réduite, sans véhicule...). Les personnes intéressées, peuvent contacter la mairie pour plus d'information. Pour l'année 2023, les jours de collecte des encombrants sur la commune sont le **mardi 28 février** et le **mardi 3 octobre**.

Cartes d'identité et passeports

Ce service n'est plus assuré par la commune de Berzé-la-Ville. Il faut prendre contact avec les mairies de Charnay-lès-Mâcon, Cluny, Crêches-sur-Saône, Flacé ou Mâcon.

Pré-inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Calendrier des manifestations

<u>Janvier</u> :	14	Nuit de la Befana	Comité de jumelage
	20	Vœux du Maire	Municipalité
<u>Février</u> :	25	Carnaval	Sou des écoles
<u>Mars</u> :	19	Commémoration de la guerre d'Algérie	Municipalité
	31	Vente de pizzas	Sou des écoles
<u>Avril</u> :	2	Cérémonie en souvenir des Déportés	Municipalité
<u>Mai</u> :	8	Commémoration du 8 mai 1945	Municipalité
	14	Randonnée pédestre	Sou des écoles
<u>Juin</u> :	10	Kermesse de l'école et Apéro concert	Sou des écoles
	18	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940	Municipalité
<u>Juillet</u> :	2	Puces	Amis du Vieux Berzé
<u>Septembre</u> :	à définir	Les journées d'écho vertes	L'Echo Loc'
	16/17	Journées du patrimoine	Amis du Vieux Berzé
<u>Octobre</u> :	à définir	Repas des aînés	Municipalité
<u>Novembre</u> :	11	Commémoration du 11 novembre 1918	Municipalité
<u>Décembre</u> :	16	Fête de Noël	Sou des écoles

Les dates et le format des réunions de quartier ne sont pas encore définies, vous serez informés dès que possible.

